

Louise de Marillac

et

sa famille ¹

La famille de Marillac est originaire de l'Auvergne. Pierre, l'un des ancêtres connus, est capitaine-châtelain de Lastic. Charles, son fils, fait construire en 1560 le Château de Denone, situé à une vingtaine de kilomètres au sud-ouest de Vichy. Le château ne restera pas dans la famille, il sera vendu en 1629 au marquis d'Effiat.

Guillaume, l'un des petits-fils de Pierre, monte à Paris. Il devient seigneur de Ferrières en Brie. Il a de nombreux enfants : parmi les mieux connus, Guillaume II, le grand-père de Louise de Marillac, Charles futur archevêque de Vienne et ambassadeur, Louise qui devient dominicaine à Poissy.

Guillaume II épouse en 1550 Renée Alligret. Ils ont huit enfants dont Michel, le futur garde des Sceaux, Louis, le père naturel de Louise, Marie qui épousera René Hennequin, cousin du seigneur de Clichy. Devenu veuf en 1568, Guillaume II épouse en 1571, Geneviève de Bois L'évêque, veuve du seigneur des Rosières, qui lui donnera quatre autres enfants, dont Louis, le futur maréchal de France et Valence qui épousera Doni d'Attichy.

La généalogie des Marillac a été publiée dans plusieurs livres, en particulier dans le dictionnaire historique de Louis Moreri paru à Paris en 1769 ², dans le dictionnaire de la Noblesse publié par Aubert de la Chesnaye-Desbois, réédité en 1980 ³. Aucun de ces livres ne mentionne l'existence de Louise de Marillac. Elle n'appartient pas à la descendance légitime de la famille de Marillac.

Pendant, Louise de Marillac sera en lien avec sa famille paternelle. Des relations, plus ou moins importantes et chaleureuses se nouent avec certains de ses membres. Si elle n'est pas reconnue officiellement, elle n'est pas totalement rejetée.

A. Ceux dont elle ne parle pas

On pourrait s'attendre à ce que Louise de Marillac parle de certains des membres de la famille avec qui elle aurait dû créer des liens rapprochés. En parcourant ses différents écrits ⁴, on s'aperçoit que leurs noms ne sont pas mentionnés.

Louis de Marillac

Le contrat de mariage de Louise, en date du 4 février 1613, donne des précisions sur ses titres. Il était de son vivant, chevalier, seigneur en partie de Farinwilliers. Louise est présentée comme sa fille naturelle. Louis, fils de Guillaume II, est né en 1556. Comme beaucoup de jeunes nobles, il passe sa jeunesse à l'armée. Il épouse en 1584, Marie de La Rozière qui meurt en 1589 sans avoir eu d'enfants. Louis se remarie le 12 janvier 1595 avec Antoinette Camus, veuve Thiboust, tante de Jean-Pierre, le futur directeur spirituel de Louise. Cette femme est déjà mère de quatre enfants, trois garçons et une fille.

Innocente de Marillac naît le 26 décembre 1602. Elle est reconnue comme enfant légitime, paraît dans les généalogies, mais un procès intenté par Louis à sa seconde femme permet de penser qu'*Innocente* aurait été conçue hors mariage. Ce procès est plein de sous-entendus et de rebondissements : certains historiens en déduisent que Louis serait impuissant depuis son enfance. Louis ne serait donc pas le père géniteur de Louise, mais seulement son père légal. Comme cela se

¹ Séquence vincentienne – Découverte de Louise de Marillac

² Ce livre peut être consulté aux Archives Nationales à Paris

³ Ce livre peut être consulté à Grande Bibliothèque Nationale à Paris

⁴ voir aussi bien les Ecrits spirituels que les Documents de la Compagnie.

faisait au XVII^{ème} siècle, Louis, qui ne pouvait pas avoir d'enfant, a accepté la paternité légale de Louise qu'un de ses frères ne pouvait assumer !

D'autres historiens n'admettent pas ce point de vue, car les paroles échangées au cours du procès restent assez floues. De plus, Louis prend au sérieux son rôle de père et dès la naissance de sa fille, le 15 août 1591, devant notaires, il lui constitue une rente sur la terre et seigneurie de Ferrières⁵. Avant son mariage avec Antoinette Camus, le 2 janvier 1595, il établit une nouvelle rente payable par trimestres après sa mort⁶. Dans son testament, Louis dira que Louise « *avait fait sa plus grande consolation dans le monde, et qu'il croyait qu'elle lui avait été donnée de Dieu pour son repos d'esprit dans les afflictions de la vie.* »⁷

Quelles furent les relations de Louise avec son père naturel ?

Le nom de Louis de Marillac n'apparaît que dans son contrat de mariage. Dans son testament, Louise fera mention des membres de la famille de Marillac, et « *d'une obligation de messes établie par feu mon père et modifiée par Monsieur de Marillac, garde des Sceaux.* »⁸

A-t-elle pu avoir quelques relations avec ce père ? Sans doute, est-il venu la voir lors de son séjour au couvent des Dominicaines de Poissy, mais rien ne permet de dire qu'elle en ait gardé beaucoup de souvenir. Elle avait cependant 12 ans lors de sa mort le 25 avril 1604 !

Mère Louise de Marillac

Placée toute jeune au couvent des Dominicaines de Poissy (sans doute avant ses trois ans) Louise y rencontre une grande tante, une des sœurs de son grand-père, la Mère Louise de Marillac. Cette religieuse, très cultivée, a traduit en vers français l'office de la Sainte Vierge, les psaumes de la pénitence. Elle a composé des méditations sur toutes les fêtes de l'année et écrit un commentaire du Cantique des Cantiques.

Seul Gobillon, le premier biographe de Mademoiselle Le Gras, parle de ce séjour à Poissy. Si Louise a parlé aux premières Sœurs de sa vie au foyer pauvre de Paris⁹, elle n'a jamais fait mention du couvent des Dominicaines. Après son mariage, il ne semble pas que Louise ait eu des contacts avec sa grande tante qui, pourtant, ne meurt qu'en 1629. L'éducation de Louise a été marquée par la profonde vie spirituelle qui émane de ce monastère, en particulier par la spiritualité de Catherine de Sienne. Mais quelle fut la part de Mère de Marillac dans l'éducation de sa petite nièce ? Il est difficile de le dire.

B. Ceux avec qui elle a des liens très proches

Michel de Marillac

En 1602, à la mort de Louis, le père, Michel est choisi comme tuteur de Louise. Fils de Guillaume II et Renée Alligret, est né à Paris le 9 octobre 1563. Dans sa jeunesse, il aurait aimé se faire Chartreux. Il épouse, en 1587, Barbe de la Forterie dont il a au moins 6 enfants. Après la mort de celle-ci le 6 février 1600, il épouse Marie de Saint Germain, veuve Amelot, qui a un fils Jean et dont Michel est aussi le tuteur. Michel de Marillac participe activement à la Ligue contre les Huguenots. Mais à l'avènement d'Henri IV en 1589, il se rallie au Béarnais, devenu Roi de France. Avocat, puis conseiller au Parlement, il devient maître des requêtes et conseiller d'Etat. Il est chargé par Marie de Médicis de présider à l'établissement des Carmélites du faubourg Saint Jacques. Surintendant des finances en 1624, il est nommé Garde des Sceaux en 1626, grâce à l'appui de la reine Mère. Il est l'auteur du célèbre Code Michau en 1629. Membre du parti dévot et de l'opposition à Richelieu, il est à l'origine de la Journée des Dupes du 10 novembre 1630. Arrêté, il est emprisonné à Lisieux, puis transféré à Châteaudun où il meurt le 7 août 1632. Ses biographes le décrivent comme un homme sévère et austère.

« Michel de Marillac était sec, hautain, toujours grave et enfoncé dans sa rude écorce parlementaire. Sa figure, en parfaite harmonie avec son humeur, respirait l'austérité et du philosophe stoïcien et du solitaire janséniste. Jamais un sourire n'effleurait ses lèvres minces et

⁵ Documents de la Compagnie p. 974

⁶ Documents de la Compagnie p. 974

⁷ Gobillon - Vie de Mademoiselle Le Gras - 1676 - p. 8

⁸ Testament de Louise de Marillac - Documents de la Compagnie - p.994

⁹ Documents de la Compagnie p. 923

blanches, jamais un regard affectueux n'animait la terne placidité, la magistrale beauté de son visage. »¹⁰

Des rencontres douloureuses

Louise avait-elle rencontré Michel de Marillac avant la nomination comme son tuteur ? Rien ne le laisse supposer. Au cours de la première rencontre, Louise qui n'est âgée que 12 ans, a, sans doute été impressionnée par cet homme de 39 ans au regard si froid. Comment a-t-elle vécu l'annonce du changement de pension, du départ du couvent royal de Poissy pour le pauvre foyer de jeunes filles bourgeoises à Paris ? Quelle a été sa réaction vis à vis de son tuteur ? Une phrase de l'une de ses méditations laisse deviner ce qu'elle a ressenti :

« Dieu ... m'a fait ... connaître que sa sainte volonté était que j'allasse à Lui par la Croix, que sa bonté a voulu que j'eusse dès ma naissance même, ne me laissant presque jamais en tout âge, sans des occasions de souffrance. »¹¹

La deuxième rencontre connue sera encore plus douloureuse. Louise vient demander à son tuteur l'autorisation d'entrer les religieuses Capucines, établies à Paris depuis 1606. Michel ne veut pas répondre et il envoie la jeune fille trouver le Père Honoré de Champigny, provincial des Capucins. Celui-ci, prévenu, exprime un refus, alléguant la mauvaise santé de la candidate. Louise est bouleversée, mais retient cette courte phrase : *« Dieu a quelqu'autre dessein sur sa personne. »¹²*

Après ce refus qui a meurtri le cœur de Louise, Michel de Marillac envoie la jeune fille chez sa sœur Valence, mariée à Doni d'Attichy, pour aider la mère auprès des sept jeunes enfants (voir plus loin les relations entre Louise et la famille d'Attichy). Et Michel, aidée par les autres membres de la famille, recherche un mari pour sa nièce. Qui voudra de cette fille naturelle et peu fortunée ?

Le 4 février 1613, en l'hôtel des d'Attichy à Paris, est signé le contrat de mariage entre Antoine le Gras et Louise de Marillac. Des membres de la famille sont présents :

« Messire Octavien Doni d'Attichy , conseiller du Roi en ses conseils, Intendant de ses finances et Dame Valence de Marillac, sa femme, Messire Michel de Marillac, Conseiller du Roi en ses conseils, Louis de Marillac , gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, et Dame Catherine de Médicis, sa femme, » Ils sont tous appelés *« amis communs desdits futurs mariés. »¹³*

Cette appellation est un rappel que Louise n'est pas une enfant légitime de la famille de Marillac. Le mariage est célébré le lendemain, 5 février 1613, en l'église Saint Gervais à Paris

Un accompagnement spirituel

Après son mariage, Mademoiselle Le Gras est en relations épistolaires avec Michel de Marillac. Si les lettres parlent des relations entre la famille Le Gras et les enfants d'Attichy, elles laissent percevoir que Michel réalise près de la jeune femme et mère un accompagnement spirituel. Les premières lettres invitent à la confiance en Dieu, à conformer sa volonté à la sienne :

« Humiliez-vous devant Dieu des manquements que vous pouvez avoir à la soumission paisible de votre âme devant Dieu, attendant de lui les grâces dont vous avez besoin et n'entreprenez pas de forcer Dieu à vous donner plus de grâces qu'il ne veut. »¹⁴

Devant les réactions de Louise, le maître spirituel insiste sur l'abandon à la volonté de Dieu :

« Il est bon de faire expérience que Dieu n'est pas attaché à nos desseins et propositions et que ceux-là le trouvent partout qui le cherchent en la manière qu'il veut se communiquer et non pas en la façon qu'ils s'imaginent leur être utile et profitable [...] mais l'âme pauvre qui se connaît telle et qui en accepte la connaissance en paix, attend de Dieu ce qu'il veut sans s'attendre à cette manière ou à une autre et se contente de se soumettre à Dieu et non pas lui vouloir prescrire la façon de laquelle il la conduira. »¹⁵

Louise fait de plus en plus confiance à Michel de Marillac. Elle lui confie ses peines, ses inquiétudes. On sent poindre, chez elle, en mars 1623, le découragement, l'angoisse, provoqués par la maladie de son mari. Son confident répond d'une manière assez austère :

¹⁰ Documents historiques sur la famille de Marillac - Livre publié à Paris en 1908

¹¹ Ecrits spirituels - A.29 - p. 707

¹² Gobillon - Vie de Mademoiselle Le Gras - 1676 - p. 9

¹³ Documents de la Compagnie - Contrat de mariage de Louise de Marillac - p.971-972

¹⁴ Michel de Marillac à Louise de Marillac - 12 septembre 1619 - Documents de la Compagnie p. 977

¹⁵ Michel de Marillac à Louise de Marillac - 6 mars 1620 - Documents de la Compagnie p. 978

*« Je ne puis pas en peu de mots vous dire ce qui me semblerait à propos sur ce que vous m'avez écrit. La peine que l'âme sent pour ne trouver en soi qu'incertitude de Dieu dans son sentiment est sans remède, car le remède est pire que le mal. C'est un état dangereux de vouloir avoir certitude de Dieu en son sentiment, une disposition à l'illusion et un défaut d'humilité. »*¹⁶

Avec une réelle amitié, Michel termine sa lettre en promettant de venir la voir dès qu'il sera rentré à Paris. Mademoiselle Le Gras ira, souvent, voir le Garde des Sceaux chez lui ; elle est bien accueillie et rencontre les amis de Michel de Marillac. Elle le mentionne dans une lettre à Monsieur Vincent à propos des conflits avec les enfants d'Attichy en 1643 :

*« Monsieur de Noyers me connaissait, pour m'avoir souvent vue chez Monsieur le Garde des Sceaux, de Marillac. »*¹⁷

La recherche de souvenirs

Le 10 mai 1632, le Maréchal Louis de Marillac qui avait participé à la Journée des Dupes est décapité sur la place de grèves, l'actuelle place de l'hôtel de Ville. Le 7 août suivant, Michel, l'ancien garde des Sceaux, meurt dans sa prison à Châteaudun. Son corps sera ramené à Paris et enterré dans la chapelle Saint Amable de l'église Saint Paul.

Louise sait que le prisonnier de Richelieu a traduit les Psaumes et le livre de Job durant sa longue réclusion. Elle va tout faire pour s'en procurer. C'est avec joie et admiration qu'elle parle de ce travail à l'abbé de Vaux d'Angers avec qui elle est en relation, elle explique où en est la publication. En 1640, la traduction des Psaumes a été éditée, Louise sait que les livres se sont bien vendus. Par contre le travail sur le livre de Job n'est pas encore publié.

*« Je n'ai point eu l'honneur de voir celui que vous avez chargé d'avoir les Psaumes de feu Monsieur de Marillac. Je ne sais s'il s'en vend encore, car pour ses œuvres de Job, elles n'ont point eu de lumière. Mon fils m'a dit que Monsieur votre neveu s'en retournait bientôt, je le chargerai du livre que j'ai, si je n'en puis recouvrer d'autre. »*¹⁸

Louise se rend souvent au Carmel pour rencontrer Madame de Marillac. Veuve de René, l'un des fils de Michel de Marillac, elle est entrée au Carmel où elle a retrouvé trois de ses filles. Ayant appris l'impression de la traduction du livre de Job, Louise en informe l'abbé de Vaux :

*« J'ai fait connaître à Madame de Marillac la religieuse, votre souhait pour les écrits de feu Monsieur son Père. Je crois, Monsieur que vous serez des premiers à les voir. Il y a fort peu de l'histoire de Job à achever d'imprimer, et l'on commencera par là à tout mettre en lumière. »*¹⁹

Pourquoi Louise recherche-t-elle et fait-elle connaître avec tant d'empressement les livres de Michel de Marillac ? Elle a un grand désir de posséder quelque chose en souvenir de lui.

Quel lien existe entre Michel de Marillac et Louise ?

Les avis des historiens sont très partagés. Pour certains, il est son oncle et tuteur, et pour ceux qui admettent l'impossibilité pour Louis d'être père, Michel pourrait être le géniteur de Louise de Marillac.. Les relations semblent avoir évolué après le mariage de Louise. La question de la légitimité n'avait plus alors à se poser. Louise était établie, mariée, mère de famille Michel aurait révélé à Louise sa véritable filiation ? Cela expliquerait les relations plus profondes, le désir chez Michel de partager sa propre spiritualité avec celle qu'il avait engendrée et chez Louise le besoin de posséder et de faire connaître les souvenirs de ce père qu'elle pouvait difficilement nommer.

N'était-il pas aussi significatif que le fils de Louise porte le prénom de Michel, et non celui de Louis ou d'Antoine comme on aurait pu le supposer !

René de Marillac et son fils Michel

René est l'aîné des enfants de Michel de Marillac. Né en 1588, il a trois ans de plus que Louise. De son mariage avec Marie de Creil, naissent trois filles (qui deviendront Carmélites) et deux garçons (Michel et Louis). René meurt en 1621.

¹⁶ Michel de Marillac à Louise de Marillac - 28 mars 1623 - Documents de la Compagnie p. 980

¹⁷ Louise de Marillac à Monsieur Vincent - 1643 - Ecrits p. 97

¹⁸ Louise de Marillac à l'abbé de Vaux - 26 juillet 1640 - Ecrits p. 35

¹⁹ Louise de Marillac à l'abbé de Vaux - 10 février 1643 - Ecrits p. 90

Louise entretient des relations suivies et amicales avec René, et spécialement avec sa femme. Elle reconnaît toute la valeur de Marie, qui a soutenu son beau père durant sa captivité. Madame de Marillac, après la mort de son beau-père est entrée au Carmel. Louise va la voir régulièrement au Carmel et apprécie la justesse de ses conseils²⁰.

Louise de Marillac aime particulièrement le jeune couple de Michel et Jeanne Potier, mariées en 1637. Elle les rencontre de temps en temps, à Paris ou à Ollainville. Elle s'inquiète, au début de la Fronde en août 1648, du sort de Michel qui a rallié les opposants au pouvoir royal.²¹ Au moment du mariage de son fils, Louise demandera à Michel, conseiller au Parlement, son avis pour la rédaction du contrat de mariage²². Le jeune couple acceptera d'aider financièrement Louise de Marillac pour toutes les démarches nécessaires en vue d'un emploi fixe pour son fils Michel²³

Dans son testament, Louise exprimera toute sa reconnaissance envers cette famille, en recommandant à son fils « *d'honorer Messieurs de Marillac et les servir de grand cœur* »²⁴

C. Ceux avec qui elle rencontre des difficultés

Après avoir refusé à Louise d'entrer au Monastère des Capucines, Michel de Marillac l'avait envoyé chez sa demi-sœur Valence mariée à Doni d'Attichy. Louise y demeure jusqu'à son mariage.

Les parents Doni d'Attichy : Valence et Octavien

Valence, fille de Guillaume II de Marillac et de Geneviève de Bois l'Evêque, née sans doute en 1572, a épousé Doni d'Attichy, Intendant des Finances du Roi. L'aîné des enfants d'Attichy, Louis, est né en 1593. Lorsque Louise va chez eux, sa tante Valence doit être enceinte du septième : Antoine naît en 1612. Louise va s'occuper de ses deux cousins et quatre cousines encore jeunes. C'est la première fois que Louise vit dans une famille : elle y découvre les joies et les difficultés. Son oncle Octavien Doni d'Attichy participe à la recherche d'un mari pour sa nièce et propose à Michel un des secrétaires qui travaille au ministère des Finances, Antoine Le Gras. Octavien est présent au mariage de Louise, sa santé ne doit pas être bonne, il meurt le 10 janvier 1614. Sa femme Valence lui survivra de peu. Elle meurt trois ans plus tard, le 15 janvier 1617.

Michel de Marillac va demander aux jeunes époux Le Gras de prendre en charge la gestion des biens des enfants d'Attichy. La réaction de l'un des aînés, Achille, ne tarde pas : elle est sévère. Louise s'en est plainte à Michel de Marillac qui lui répond le 12 septembre 1619 :

« J'ai lu vos lettres et la copie de celles que mon neveu a écrites à Monsieur Le Gras, dont je suis bien fâché et je m'étonne comment il en a écrit en ces termes. Je vous prie l'un et l'autre d'excuser cela. L'âge et l'expérience modéreront son esprit, car il est bien né, et (il) faut croire qu'il y a quelque autre passion qui a excité celle-là. Monsieur Le Gras ne doit pas perdre courage. La peine qu'il prend ne manquera pas de reconnaissance. Ce sont accidents qui arrivent entre les personnes à qui la familiarité donne plus de liberté. »

Malgré ces plaintes, Antoine et Louise Le Gras poursuivent leur gestion. En 1620, ils s'occupent de vendre le bois et de replanter la forêt du domaine. Antoine très soucieux d'une bonne gestion des biens de la famille d'Attichy, néglige les siens.

Les enfants d'Attichy

En 1643, une rencontre avec quelques-uns des enfants d'Attichy provoque chez Louise une grande souffrance. **Achille** qui est jésuite, s'enquiert du bien qu'elle a laissé à son fils et lui reproche sévèrement de n'avoir rien fait pour lui. Deux de ses sœurs, **Anne et Geneviève**, sont présentes et ne réagissent pas. Louise qui n'a rien pu dire, écrit à Achille deux jours plus tard, expliquant « *que feu*

²⁰ Louise de Marillac à Monsieur Vincent - décembre 1649 - Ecrits 308

²¹ Louise de Marillac à Elisabeth Hellot - 28 août 1648 - Ecrits 257

²² Louise de Marillac à Monsieur Vincent - décembre 1649 - Ecrits 306

²³ Louise de Marillac à Monsieur Vincent - avant 1650 - Ecrits 338

²⁴ Testament de Louise de Marillac - Documents de la Compagnie - p. 993

mon mari avait tout consommé, son temps et sa vie au soin des affaires de sa maison, négligeant entièrement les siennes propres... »²⁵

Au moment du mariage de son fils, Louise est tourmentée par l'impossibilité de lui fournir le nécessaire pour s'établir. Sa future femme, Gabrielle Le Clerc, a aussi peu de biens. Louise, sur le conseil de Madame de Marillac, la religieuse, va tenter une démarche auprès de ses cousins d'Attichy²⁶. Elle écrit à Louis de Rochechouart, Comte de Maure²⁷. Il est veuf : Anne d'Attichy qu'il a épousé en 1635, est décédée en 1644. Louise s'adresse à lui, comme le représentant de toute la famille d'Attichy. Humblement, elle lui expose sa situation de pauvreté, liée à une perte de biens lors de la gestion de la fortune des enfants d'Attichy.

Elle va voir **Angélique d'Atry** qui est religieuse au monastère de Port Royal . Angélique est la fille de Geneviève d'Attichy qui a épousé en 1613 le duc d'Atry. Elle lui rappelle les services rendus à sa mère et à tous ses frères et sœurs.

La reconnaissance n'a pas été le fait des enfants d'Attichy. Peut-être n'avaient-ils pas apprécié la venue dans leur famille de cette fille sans légitimité réelle, peut-être n'avaient-ils pas apprécié que leurs biens soient gérés par un simple bourgeois ! Que d'humilité il a fallu à Louise pour entreprendre ses diverses démarches en faveur de son fils. Seule Madame de Marillac, la carmélite, était là pour soutenir cette mère douloureuse.

Conclusion

Il est difficile de juger les comportements du XVII^{ème} siècle avec notre mentalité du XX^{ème} siècle. L'enfant au XVII^{ème} n'avait aucun droit. Dans les familles nobles, il était nourri, élevé, éduqué par des personnes étrangères à la famille. Il rencontrait rarement ses parents. Louise, enfant, est éduquée par des religieuses. Elle ne voit pas sa famille. Elle en a certainement souffert comme d'autres enfants de son milieu. Ce n'est qu'au moment du mariage que le jeune est reconnu comme une personne. Il ou elle, a droit à la parole, à prendre des décisions. Louise, après son mariage seulement, a été reconnue par la famille de Marillac. La famille d'Attichy semble bien être restée sur les préjugés d'avant mariage. Louise accepte la situation, reconnaissant ce qu'il y a d'injuste et osant le dire.

C'est à travers tous ces événements que Louise de Marillac a construit sa personnalité, développant son jugement. Comme chrétienne, elle a reconnu que les souffrances inhérentes à toute vie, pouvaient trouver un sens dans la contemplation du Christ en croix, du Christ ressuscité. Le mystère pascal de mort et résurrection a eu une grande résonance en elle. La vie de Louise de Marillac est une invitation à relire sa propre vie pour y découvrir les richesses reçues et les souffrances subies, pour regarder comment chacune des situations vécues a favorisé la croissance humaine et spirituelle. La sainteté de Louise s'est développée sur un terreau humain plein de contrastes.

La vie de Louise de Marillac peut aider des jeunes d'aujourd'hui, si souvent confrontés à tant de problèmes familiaux (enfant naturel, divorce, famille recomposée, etc..) à percevoir que rien n'est perdu d'avance, qu'il est possible d'avancer dans la vie, de surmonter les blessures de l'enfance même si elles restent très présentes, de vivre une réelle humanité et aussi de parvenir à la sainteté.

²⁵ Louise de Marillac à Monsieur Vincent - 1643 - Ecrits 97

²⁶ Louise de Marillac à Vincent de Paul - décembre 1649 - Ecrits 308

²⁷ Louise de Marillac au Comte de Maure - décembre 1649 - Ecrits 307